

2013-2014
Châtel St-Denis (CH/FR)

Mandant
Ville de Châtel St-Denis
Transports publics fribourgeois

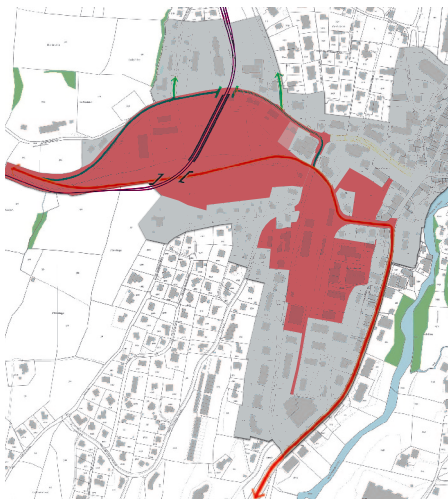
Missions
Pilotage des études préliminaires
Organisation générale du processus de mandats d'études parallèles (MEP)
Synthèse des MEP et accompagnement de l'étude de faisabilité

Personnes de contact
Frédéric Lampin, tpf
Hans-Jürg Spirgi, tpf
Pascal Genoud, Ville de Châtel St-Denis

Les tpf doivent adapter leurs installations de Châtel St-Denis aux exigences de la loi fédérale sur les handicapés et souhaitent aussi abandonner le tracé en "Y" actuel, pour gagner sur le temps de parcours et ainsi passer à la cadence 30'.

Afin de tirer le meilleur parti de l'incubateur urbain que sera la nouvelle gare, les tpf et la ville souhaitent étendre les réflexions de projet à un périmètre élargi d'environ 15ha autour de la future gare, pouvant accueillir ± 2'000 habitants et emplois.

Notre mandat a consisté à assister la MO dans le cadre des études préliminaires nécessaires et à mettre sur pied et piloter une procédure de MEP en 2 tours.

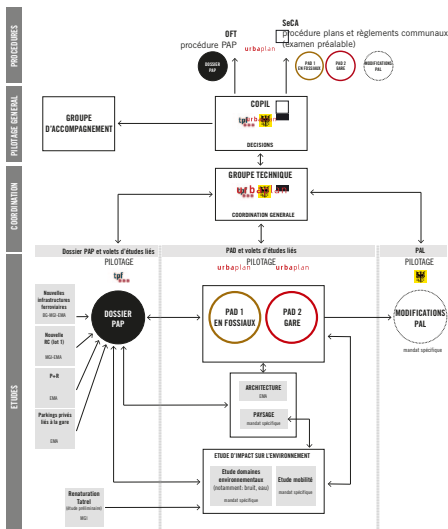


Périmètre d'étude du MEP et réseaux TPF et TIM

Suite aux démarches préliminaires réalisées, la localisation de la nouvelle gare a été reconsidérée et un projet de nouvelle route cantonale contournant le centre a été intégré au projet. Elle permettra de réaménager la place centrale en zone 20 km/h, mesure depuis longtemps souhaitée par les châtelais. 8 équipes (architectes-urbanistes et ingénieurs mobilité) ont été retenues pour le 1er tour, et 3 pour le 2^{ème}. Les propositions attendues portent sur un projet à 2 échelles imbriquées: le développement urbain sur le périmètre élargi, et le projet d'interface gare.

Pour les MEP proprement dit, urbaplan a été chargé de :

- > identifier les enjeux et contraintes d'aménagement à gérer dans l'optique du développement urbain souhaité en continuité du centre-ville existant
- > rédiger le cahier des charges, et conseiller la MO pour désigner les membres du collège d'experts et identifier les bureaux participants
- > analyser les projets remis lors des 2 tours, présenter 2 rapports d'analyse des projets, organiser les ateliers et rédiger les rapports du collège d'experts
- > assister la MO pour la synthèse et le lancement de la suite du projet: études de faisabilité, appels d'offres auprès de bureaux spécialisés (paysage, mobilité, environnement), coordination avec l'étude des nouvelles infrastructures (voie ferrée et route cantonale), établissement de 2 plans d'aménagement de détail, modifications du plan d'aménagement local et coordination des procédures fédérales et cantonales.



Structure de pilotage